

28.02.2008 - 09:00 Uhr

ISPA : Cinq jeunes par jour aux urgences pour abus d'alcool en Suisse

Lausanne (ots) -

Chaque jour, en Suisse, cinq adolescent-e-s ou jeunes adultes sont hospitalisé-e-s pour cause d'intoxication alcoolique ou de dépendance à l'alcool. Les traitements consécutifs à des abus d'alcool n'ont cessé d'augmenter depuis la première enquête de 2003. C'est ce que montrent les résultats d'une récente étude réalisée par l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique.

Quelque cinq adolescent-e-s ou jeunes adultes de 10 à 23 ans sont quotidiennement admis-e-s dans un hôpital suisse pour cause d'abus d'alcool. Ce sont donc près de 1'800 jeunes qui, chaque année, doivent être pris en charge par suite d'une intoxication alcoolique ou de dépendance à l'alcool. C'est ce qu'a mis en évidence la dernière enquête de l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA), qui a examiné la situation jusqu'en 2005. Quelque 850 adolescents et jeunes hommes de 10 à 23 ans ont été traités en milieu hospitalier, tant en 2004 qu'en 2005, pour une intoxication alcoolique, terme médical de l'empoisonnement à l'alcool. Chez les jeunes femmes du même âge, ce nombre a été d'environ 460 par an. Les diagnostics principaux et secondaires d'intoxication alcoolique ont connu, entre 2003 et 2005, une augmentation massive de 40% par rapport à la première enquête - augmentation particulièrement marquée chez les jeunes gens de 16 - 17 ans et les jeunes filles de 14 - 15 ans. Ces intoxications se caractérisent par des ivresses aiguës qui altèrent la conscience, la perception ou le comportement.

Dépendance à l'alcool: déjà chez les jeunes?

En plus des quelque 1'300 cas d'intoxications alcooliques susmentionnées, les hôpitaux suisses ont traité chaque année, 2004 et 2005, près de 500 adolescent-e-s et jeunes adultes présentant un diagnostic de dépendance à l'alcool. Après une forte augmentation jusqu'en 2003, les diagnostics principaux et secondaires y relatifs ont continué de croître jusqu'en 2005. En 2004 et 2005, un diagnostic principal de dépendance à l'alcool a été posé pour près de 120 personnes âgées de 20 à 23 ans chaque année, les premiers cas survenant pourtant dès l'âge de 14 ans. La dépendance à l'alcool est une maladie que précède généralement une consommation abusive de plusieurs années. Selon Gerhard Gmel, auteur de l'étude et épidémiologiste au sein du secteur de recherche de l'ISPA, "ces résultats indiquent qu'un certain nombre de jeunes commencent à consommer très tôt ou qu'une dépendance se développe plus rapidement à l'adolescence".

Les chiffres reflètent mal toute l'ampleur du problème

Les diagnostics en relation avec la dépendance à l'alcool croissent de manière continue avec l'âge. Par contre, ceux liés aux intoxications alcooliques restent stables ou diminuent dès l'âge de 22 ans environ. Malheureusement, ce recul est plus que largement compensé par la fréquence des cas de dépendance. Comme l'explique

l'auteur de l'étude, "même si ces données ne permettent en rien de prédire l'évolution de la consommation d'alcool de ces jeunes, elles indiquent pourtant qu'une dépendance peut survenir même chez de jeunes adultes par suite d'ivresses répétées à l'adolescence".

Ces chiffres ne reflètent pourtant que la pointe de l'iceberg. En effet, l'étude en question n'a pris en considération que les personnes admises dans les hôpitaux et n'a comptabilisé ni les jeunes ramenés par la police à la maison, ni ceux traités par leurs médecins de famille ou dans des services d'urgence ambulatoires.

Renforcer la protection de la jeunesse

Pour Michel Graf, directeur de l'ISPA, "les résultats de cette étude sont extrêmement préoccupants". L'augmentation massive d'intoxications alcooliques en l'espace de deux ans montre qu'il faut intensifier encore la protection de la jeunesse et, surtout, mieux appliquer les prescriptions légales relatives à la remise d'alcool. La prévention est une tâche qui concerne l'ensemble de la société et, souligne le directeur de l'ISPA, "la limitation de l'accessibilité et la fixation des prix sont des mesures importantes, au plan structurel, pour combattre l'abus d'alcool".

Une prévention efficace commence aussi par l'individu. Il est important d'identifier assez tôt une dépendance à l'alcool ainsi que d'informer jeunes et adultes sur les dangers des ivresses ponctuelles. Lorsqu'on est jeune, s'enivrer entraîne nombre d'effets négatifs. Outre les symptômes d'intoxication (trous de mémoire, maux de tête ou fortes nausées), la littérature fait encore mention de mauvais résultats scolaires, d'accidents et de blessures (accidents de voiture, chutes, suicides, etc.), ainsi que de violence, de comportement agressif ou d'altération des relations sociales.

Deuxième étude des données hospitalières

Les résultats de la présente enquête se fondent sur les statistiques de 1999 à 2005 des hôpitaux suisses ayant pris en charge résidentiellement ou semi résidentiellement des patients. Statistiques qui sont, depuis 2002, quasiment exhaustives. Ce nouveau rapport, consacré aux intoxications alcooliques des adolescent-e-s et des jeunes adultes fait donc suite à la publication, en avril 2006, de l'étude portant sur les chiffres de 1999 à 2003. Réalisé par l'ISPA sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), il actualise la situation jusqu'en 2005. Les diagnostics médicaux, conformes aux critères internationaux, y complètent les résultats obtenus à partir d'interviews où les jeunes rendaient eux-mêmes compte de leur consommation.

L'ISPA en bref

Pour l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA), la protection de la santé est la préoccupation essentielle. L'ISPA entend donc prévenir ou réduire les problèmes découlant de la consommation d'alcool et d'autres substances psychoactives. L'ISPA conçoit et réalise des projets de prévention, s'engage en faveur de la politique de la santé et de la recherche psychosociale. L'ISPA est une organisation privée d'utilité publique, indépendante des partis politiques.

Vous retrouvez ce communiqué de presse ainsi que le graphique sur le site internet de l'ISPA:

<http://www.sfa-isp.ch/index.php?IDtheme=26&IDcat7visible=1&langue=F>

Contact:

Corine Kibora
porte-parole de l'ISPA

ckibora@sfa-ispa.ch
Tel.: 021 321 29 75

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100555743> abgerufen werden.